

À l'attention des membres
de la CCT-N, CCT-E, CdF-N, CdF-E

Berne, le 9 octobre 2023

Budget 2024 : prescriptions d'économies transport régional de voyageurs (TRV)

Mesdames et Messieurs membres de la CCT-N, CCT-E, CdF-N, CdF-E

Vous allez traiter le **budget de la Confédération pour 2024**. À cette occasion, vous vous prononcerez également sur les **prescriptions d'économies pour le transport régional de voyageurs (TRV)**.

Le Conseil fédéral prévoit de réduire les dépenses faiblement liées de deux pourcent par rapport au plan financier de l'année précédente. Le TRV en fait partie. Le syndicat transfair rejette cette mesure d'économie qu'elle juge irresponsable et recommande de ne pas entrer en matière sur la réduction prévue des indemnités TRV.

Du point de vue du syndicat, il faut empêcher la mise en œuvre des prescriptions d'économies pour le TRV pour les raisons suivantes :

- Les prescriptions d'économies représentent un **risque important**, notamment pour les **régions rurales**, car celles-ci dépendent souvent entièrement d'une bonne desserte par le TRV. Les coupes peuvent entraîner une **réduction de l'offre et une détérioration de la desserte des régions périphériques**.
- Récemment, 87 millions de francs ont été alloués au TRV via un crédit supplémentaire 2023, car le TRV est confronté à des coûts non couverts nettement plus élevés. Les besoins supplémentaires sont dus à de bonnes offres, au renouvellement du matériel roulant, à la hausse des prix ainsi qu'à la pandémie de Covid et à la guerre en Ukraine. **Avec les prescriptions d'économies prévues, les moyens accordés par le parlement seraient immédiatement retirés au TRV !**
- L'**instabilité financière** qui en résulte est également problématique. Il devient beaucoup plus difficile pour les entreprises de TRV de planifier leurs activités.
- Le **TRV est sous pression financière**. En raison de la forte hausse des prix de l'électricité, de nombreuses entreprises ferroviaires sont déjà confrontées à des coûts non couverts supplémentaires. Une réduction des moyens financiers aggraverait encore leur situation.
- Aujourd'hui déjà, il y a une **importante pénurie de main-d'œuvre qualifiée** dans les transports publics. Si l'on prive le TRV de moyens supplémentaires, les conditions de travail se dégraderont immédiatement. Pour que les entreprises de transport régionales soient en mesure de pourvoir leurs postes de manière suffisante, les moyens financiers alloués en 2023 sont nécessaires, ainsi qu'un supplément pour 2024. Premièrement, les **conditions de travail** dans les TP doivent rester attractives pour pouvoir attirer du bon personnel, qualifié et compétent. Deuxièmement, il ne faut pas

prendre le risque d'une **détérioration de la qualité** en matière d'offre et de service. transfair voit là une menace inutile pour l'**amélioration de la répartition modale**, visée par la branche.

- Certaines entreprises de transport ne disposent plus d'**aucune réserve** pour assumer les coûts non couverts. Les coupes linéaires provoqueraient un train de mesures au niveau de l'offre et du personnel, comme le sait transfair suite à diverses discussions.
- Cette réduction est un **mauvais signal vers l'extérieur** : il est faux d'affaiblir le TRV dans le contexte climatique.
- En cas de réduction éventuelle de la contribution de la Confédération, les cantons, en tant que partenaires de la Confédération en matière de financement du TRV, seront confrontés à la question de savoir s'ils **comblent eux-mêmes une inutile lacune TRV 2024**.

Nous vous remercions de bien vouloir tenir compte de nos arguments dans votre décision et restons à votre entière disposition pour toute question.

Avec nos meilleures salutations

transfair – Le syndicat



Greta Gysin
Présidente et conseillère nationale



Bruno Zeller
Responsable de branche Transports publics